

Aussi est-ce du Danemark que la Réforme vint en Norvège. Et, de l'aveu même des historiens protestants contemporains, elle y fut implantée par la violence. "Le peuple norvégien, écrit l'évêque protestant Bang, ne céda qu'à la force brutale. Partout où faire se pouvait, il conservait les usages et les cérémonies catholiques. Les saints antiques officiellement détrônés continuaient à vivre dans le cœur du peuple, et Marie surtout resta l'objet d'un culte fervent."

Et la Réforme ne trouva pas en Norvège ce qu'elle avait malheureusement trouvé sur maint point de l'Allemagne : la complicité du clergé et des moines. En Allemagne, des moines rebelles à leurs vœux, des prêtres défroqués, des évêques indignes furent les instruments dociles des princes réformateurs. La Norvège catholique ne connut ni cette tristesse, ni cette honte. Au commencement du xvie siècle ses nombreux monastères étaient encore florissants, et le peuple trouvait en ses religieux des guides sûrs et non pas des pierres d'achoppement.

Aussi les Danois durent-ils recourir à des rigneurs inouïes. "La noblesse danoise, écrit le protestant Lange, propagea les idées du protestantisme parce qu'elle y voyait le moyen de s'enrichir et d'expulser du Rigsdag le clergé, qui était souvent l'âme de l'opposition nationale au sein de l'assemblée." Le nouvel évangile ne connaissait, en fait de moyens de persuasion, que le fer et le feu, l'incendie et la mort. Naguère couverte de monuments catholiques, la Norvège fut jonchée de ruines, et de son glorieux passé il ne resta qu'un lamentable souvenir. Après un siècle de violences, il n'y eut plus un habitant catholique et à peine quelques vestiges de la civilisation du moyen âge.

En même temps, c'en était fait de la prospérité du pays. Protestante, la Norvège ne fut plus qu'une province, une colonie du Danemark. Pour elle, plus de parlement, plus de clergé, plus de noblesse, plus de science indépendante. Des fonctionnaires, des chevaliers danois l'exploitaient sans trêve ni merci. Du catholicisme on avait perdu même le souvenir. Mgr. Fallize raconte que dans ses tournées de missions, il lui est arrivé de rencontrer des populations protestantes qui étaient tout étonnées d'apprendre qu'il y a encore une Eglise catholique et qui l'examinaient curieusement pour voir s'il n'avait pas des sabots de cheval. Des lois terribles avaient été portées contre quiconque eût été suspect de catholicisme ou de propagande catholique. Peine de mort était portée contre tout prêtre catholique qui eût osé pénétrer sur le territoire du royaume.

Cette législation féroce subsista en Danemark jusqu'à l'octroi de la Constitution de 1849. La Norvège avait devancé le Danemark de quelques années dans la voie de la liberté.

(A suivre)